

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

SEPTEMBRE
2023

PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 5,4%, provenant de :

1- la diminution des recettes douanières nettes de 5,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 54 MDH à fin septembre 2023 contre 195 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+1,2%) ;
- TVA à l'importation (-8,3%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-2,2%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 32 MDH à fin septembre 2023 contre 146 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-1,6%) et des autres TIC (-0,9%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 6,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 6.586 MDH à fin septembre 2023 contre 6.277 MDH un an auparavant :

- l'IS (+0,6%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.295 MDH à fin septembre 2023 contre 369 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH. A fin septembre 2022, l'IS avait progressé de 43,2% par rapport à son niveau à fin septembre 2021, soit +14.813 MDH (49.082 MDH contre 34.269 MDH) ;
- l'IR (+6,3%), compte tenu de restitutions qui ont été de 263 MDH à fin septembre 2023 contre 202 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 3,5% par rapport à leur niveau de fin septembre 2022.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 4,7%.

- la TVA à l'intérieur (+16,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.930 MDH à fin septembre 2023 contre 5.616 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.

A fin septembre 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 7.050 MDH contre 8.025 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 15.309 MDH à fin septembre 2023 contre 13.675 MDH un an auparavant, en hausse de 11,9% ou +1.634 MDH.
- les majorations de retard (+18,6%), résultant de recettes brutes de 1.606 MDH contre 1.362 MDH à fin septembre 2022 et de dégrèvements de 98 MDH à fin septembre 2023 contre 90 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 31,4% en raison notamment, de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (16.025 MDH contre 8.970 MDH), des fonds de concours (1.546 MDH contre 1.111 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.036 MDH contre 374 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 66% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 64% et 86% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 5,6% provenant de :

- la hausse de 9,9% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,1% des dépenses de personnel et de 25,2% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 14,9% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 26,1% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 2,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 7.059 MDH contre 8.065 MDH à fin septembre 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 24,3%, passant de 55,6 MMDH à fin septembre 2022 à 69,1 MMDH à fin septembre 2023, en raison de l'augmentation de 18,8% des dépenses des ministères et de 31% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 6.206 MDH contre un solde ordinaire positif de 6.504 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 35,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 8,5 MMDH à fin septembre 2022 compte tenu d'un solde positif de 40,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Septembre 2022	LF 2023	Septembre 2023	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	223 452	293 221	235 394	80,3%	5,3%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	198 984	264 923	203 248	76,7%	2,1%
Impôts directs	87 621	114 097	91 851	80,5%	4,8%
Impôts indirects	87 215	119 821	85 499	71,4%	-2,0%
Droits de douane	10 473	15 048	10 589	70,4%	1,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	13 675	15 957	15 309	95,9%	11,9%
1.2- Recettes non fiscales :	24 468	28 298	32 146	113,6%	31,4%
Monopole et participations	11 422	19 464	10 363	53,2%	-9,3%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	337	355	286	80,6%	-15,1%
Autres recettes ⁽²⁾	12 709	3 479	21 497	617,9%	69,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	216 948	302 106	229 188	75,9%	5,6%
2.1- Biens et services :	158 487	234 911	174 223	74,2%	9,9%
Personnel	109 376	155 794	112 740	72,4%	3,1%
Autres biens et services ⁽³⁾	49 111	79 117	61 483	77,7%	25,2%
2.2- Intérêts de la dette :	24 129	30 967	27 734	89,6%	14,9%
Intérieure	20 983	24 291	21 742	89,5%	3,6%
Extérieure	3 146	6 676	5 992	89,8%	90,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	27 860	26 580	20 591	77,5%	-26,1%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	6 472	9 648	6 640	68,8%	2,6%
3- SOLDE ORDINAIRE	6 504	-8 885	6 206		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	55 597	106 027	69 108	65,2%	24,3%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	40 191	-1 412	26 845		
6- SOLDE DES SEGMA	390	0	958		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-8 512	-116 324	-35 099		
8- VARIATION DES INSTANCES	-8 504	0	-10 688		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-17 016	-116 324	-45 787		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	10 292	62 292	14 864		
Dont :					
Adjudications	15 249		37 643		
Dépôts au Trésor	1 706		3 808		
Compte courant à BAM	1 545		1 457		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	6 724	54 032	30 923		
Tirages et dons	13 648	61 500	38 605		
Amortissement	-6 924	-7 468	-7 682		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

RECETTES ORDINAIRES

	Septembre 2022	LF 2023	Septembre 2023	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	198 984	264 923	203 248	76,7%	2,1%
IMPÔTS DIRECTS	87 621	114 097	91 851	80,5%	4,8%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	75	128	84	65,6%	12,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	49 082	61 545	50 310	81,7%	2,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	36 584	48 069	38 943	81,0%	6,4%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	9	14	9	64,3%	0,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	5	0	11		120,0%
<i>Majorations de retard</i>	1 362	3 511	1 606	45,7%	17,9%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	465	800	839	104,9%	80,4%
<i>Autres⁽³⁾</i>	39	30	49	163,3%	25,6%
DROITS DE DOUANE^(*)	10 473	15 048	10 589	70,4%	1,1%
IMPÔTS INDIRECTS	87 215	119 821	85 499	71,4%	-2,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	22 786	32 068	22 253	69,4%	-2,3%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	8 837	12 500	8 699	69,6%	-1,6%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	11 990	16 857	11 611	68,9%	-3,2%
<i>Autres^(*)</i>	1 959	2 711	1 943	71,7%	-0,8%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	64 429	87 753	63 246	72,1%	-1,8%
<i>à l'intérieur</i>	23 597	33 504	25 815	77,1%	9,4%
<i>à l'importation^(*)</i>	40 832	54 249	37 431	69,0%	-8,3%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	13 675	15 957	15 309	95,9%	11,9%
RECETTES NON FISCALES	24 468	28 298	32 146	113,6%	31,4%
<i>Domaine</i>	337	355	286	80,6%	-15,1%
<i>Monopoles et participations</i>	11 422	19 464	10 363	53,2%	-9,3%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	1 111	0	1 546		39,2%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	374	1 000	1 036	103,6%	177,0%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	11 224	2 479	18 915	763,0%	68,5%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	223 452	293 221	235 394	80,3%	5,3%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

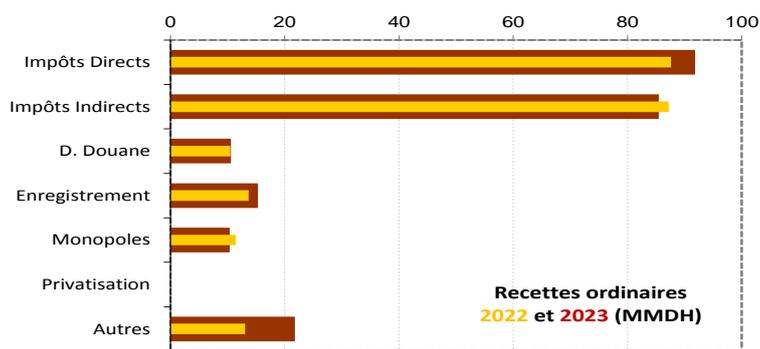
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin septembre 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 5,4% et des dépenses ordinaires émises de 5,6% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 6.206 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 45,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 30,9 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 14,9 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 235,4 MMDH contre 223,5 MMDH à fin septembre 2022, en hausse de 5,3% ou +11,9 MMDH.

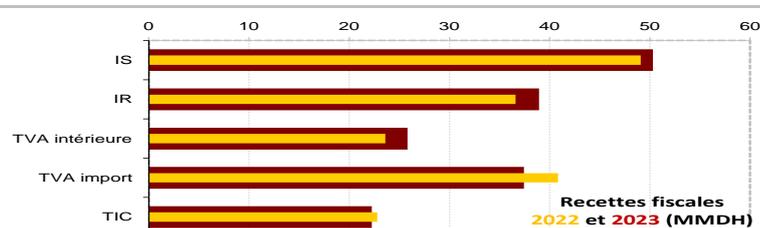
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 4,8%, des droits de douane de 1,1%, des droits d'enregistrement et de timbre de 11,9% et des recettes non fiscales de 31,4%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 2%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 203,2 MMDH contre 199 MMDH à fin septembre 2022, en augmentation de 2,1% ou +4,3 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 5,8% et de la hausse de la fiscalité domestique de 6,5%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 59.578 MDH à fin septembre 2023 contre 63.100 MDH un an auparavant, en baisse de 5,6% ou -3.522 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 54 MDH à fin septembre 2023 contre 195 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 59.631 MDH à fin septembre 2023 contre 63.295 MDH un an auparavant, en diminution de 5,8% ou -3.664 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2022.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2023 ont atteint 10.574 MDH contre 10.451 MDH un an auparavant, soit une hausse de 1,2% ou +123 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 37.425 MDH à fin septembre 2023 contre 40.804 MDH à fin septembre 2022, enregistrant une baisse de 8,3% ou -3.379 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une diminution de 21,3% ou -2.005 MDH et celle sur les autres produits une baisse de 4,4% ou -1.374 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 11.579 MDH contre 11.845 MDH, en baisse de 2,2% par rapport à leur niveau de fin septembre 2022 ou -266 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 32 MDH à fin septembre 2023 contre 145 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 11.611 MDH contre 11.990 MDH, en diminution de 3,2% par rapport à leur niveau de fin septembre 2022 ou -379 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 126,4 MMDH à fin septembre 2023 contre 118,6 MMDH à fin septembre 2022, en hausse de 6,6% ou +7,8 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 6.586 MDH à fin septembre 2023 contre 6.277 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 133 MMDH à fin septembre 2023 contre 124,9 MMDH à fin septembre 2022, soit une hausse de 6,5% ou +8,1 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 49.015 MDH à fin septembre 2023 contre 48.713 MDH un an auparavant, en hausse de 0,6% ou +302 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.295 MDH à fin septembre 2023 contre 369 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH⁴. A fin septembre 2022, l'IS avait progressé de 43,2% par rapport à son niveau à fin septembre 2021, soit +14.813 MDH (49.082 MDH contre 34.269 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 50.310 MDH à fin septembre 2023 contre 49.082 MDH à fin septembre 2022, en augmentation de 2,5% ou +1.228 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin septembre 2023 ont enregistré une hausse de 6,3% par rapport à leur niveau à fin septembre 2022 (38.680 MDH contre 36.382 MDH), soit +2.298 MDH, compte tenu de restitutions de 263 MDH contre 202 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 3,5% ou +110 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (3.237 MDH contre 3.127 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 4,7% ou -366 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2022	2023	Evolution en %
IR total	36 584	38 943	6,4%
dont IR prélevé par la DDP	7 762	7 396	-4,7%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2023 se sont établies à 20.885 MDH contre 17.981 MDH à fin septembre 2022, en hausse de 16,2% ou +2.904 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.930 MDH à fin septembre 2023 contre 5.616 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 25.815 MDH contre 23.597 MDH un an auparavant, en hausse de 9,4% ou +2.218 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 7.050 MDH à fin septembre 2023 contre 8.025 MDH à fin septembre 2022, soit -975 MDH. Les remboursements de TVA (7.050 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.930 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.113 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 15.309 MDH à fin septembre 2023 contre 13.675 MDH un an auparavant, soit une hausse de 11,9% ou +1.634 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 18,6%, résultant de recettes brutes de 1.606 MDH contre 1.362 MDH et de dégrèvements de 98 MDH à fin septembre 2023 contre 90 MDH un an auparavant.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin septembre 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 839 MDH contre 465 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 374 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 142 MDH contre 123 MDH, en hausse de 15,4% ou +19 MDH.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 32,1 MMDH contre 24,5 MMDH un an auparavant, en augmentation de 31,4% ou +7,6 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (16.025 MDH contre 8.970 MDH), des fonds de concours (1.546 MDH contre 1.111 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.036 MDH contre 374 MDH), conjuguée à une baisse des recettes de monopoles (10.363 MDH contre 11.422 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 10.363 MDH à fin septembre 2023 contre 11.422 MDH à fin septembre 2022, en diminution de 9,3% ou -1.059 MDH.

Les recettes à fin septembre 2023 ont été versées notamment par l'OCP (6 MMDH contre 6,5 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et Bank Al-Maghrib (743 MDH contre 565 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2022	LF 2023	2023	Taux de réalis.
B.A.M	565	660	743	112,6%
I.A.M	786	808	360	44,6%
O.C.P	6 531	10 160	5 961	58,7%
ANCFCC	2 900	3 500	2 500	71,4%
Autres	640	4 336	799	18,4%
TOTAL	11 422	19 464	10 363	53,2%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 69,1%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (16.025 MDH contre 8.970 MDH), des fonds de concours (1.546 MDH contre 1.111 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.036 MDH contre 374 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

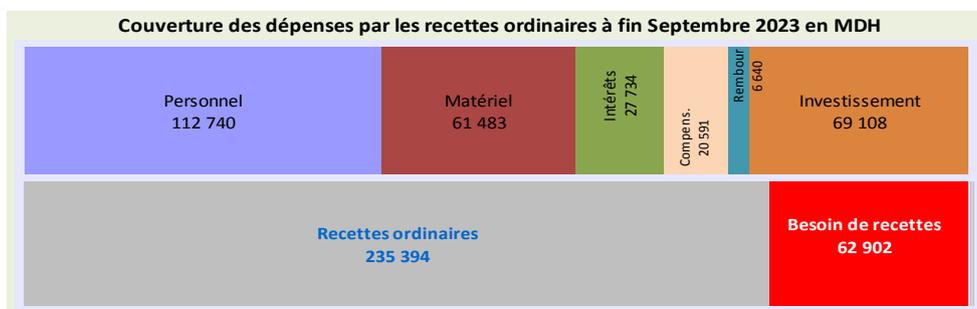
A fin septembre 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 89,9% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 58,3 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Septembre 2023

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	58 310	▼ 0,8%	25,5%
- à l'importation	37 425	▼ 8,3%	16,4%
- à l'intérieur	20 885	▲ 16,2%	9,1%
2 Impôt sur les sociétés	49 015	▲ 0,6%	21,4%
3 Impôt sur le revenu	38 680	▲ 6,3%	16,9%
4 Droits d'enregistrement	15 309	▲ 11,9%	6,7%
5 TIC prod. énergétiques	11 579	▼ 2,2%	5,1%
6 Droits de douane	10 574	▲ 1,2%	4,6%
7 Monopoles	10 363	▼ 9,3%	4,5%
8 TIC tabacs manufacturés	8 699	▼ 1,6%	3,8%
9 Fonds de concours	1 546	▲ 39,2%	0,7%
10 Majorations de retard	1 508	▲ 18,6%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin septembre 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 102,7% contre 103% un an auparavant. Ainsi, à fin septembre 2023, 47,9% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,1% aux dépenses de matériel, 11,8% aux charges en intérêts de la dette, 8,7% aux émissions au titre de la compensation et 2,8% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

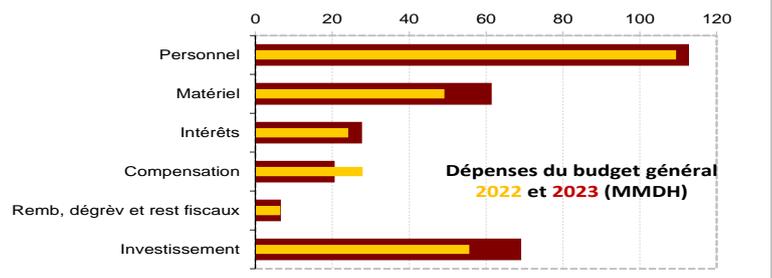
A fin septembre 2023, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 521,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 66% contre 64% à fin septembre 2022 et un taux d'émission sur engagements de 88% contre 86% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2023					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	279 914	206 732	201 454	74%	97%
Investissement	134 255	90 742	69 108	68%	76%
C.S.T	261 869	126 331	91 908	48%	73%
SEGMA	4 509	2 709	1 048	60%	39%
Dette	109 220	94 549	94 549	87%	100%
TOTAL	789 767	521 063	458 067	66%	88%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 365,1 MMDH à fin septembre 2023, en hausse de 20,4% par rapport à leur niveau à fin septembre 2022, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 24,3% des dépenses d'investissement et de 72,4% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Fonctionnement	192 819	271 139	201 454	74%	4,5%
Investissement	55 597	106 027	69 108	65%	24,3%
Dette	54 839	109 220	94 549	87%	72,4%
TOTAL	303 255	486 386	365 111	75%	20,4%

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 72,4% s'explique par la hausse de 117,6% des remboursements du principal (66,8 MMDH contre 30,7 MMDH) et de 14,9% des intérêts de la dette (27,7 MMDH contre 24,1 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 201,5 MMDH, dont 112,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 12,6% (47,1 MMDH contre 41,9 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 0,4% (35 MMDH contre 35,1 MMDH) suite notamment à la diminution de 26,1% des émissions de la compensation (20,6 MMDH contre 27,9 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 2,6% en raison de la hausse des restitutions de l'IS (1.295 MDH contre 369 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.930 MDH contre 5.616 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Personnel	109 376	155 794	112 740	72%	3,1%
Matériel	41 854	64 867	47 114	73%	12,6%
Charges communes	35 117	38 674	34 960	90%	-0,4%
dont compensation	27 860	26 580	20 591	77%	-26,1%
Dépenses imprévues		2 156			
Remb, dégr, rest fiscaux	6 472	9 648	6 640	69%	2,6%
TOTAL	192 819	271 139	201 454	74%	4,5%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 2,6% en raison notamment de la hausse de 926 MDH des restitutions de l'IS et de la baisse de 686 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin septembre 2023 se sont établis à 112,7 MMDH contre 109,4 MMDH, en hausse de 3,1% par rapport à leur niveau de fin septembre 2022 ou +3.364 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 95,7 MMDH, en augmentation de 1,2%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,3% et des rappels de 0,6% (6.166 MDH contre 6.128 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 61,5 MMDH, en hausse de 25,2% ou +12.372 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (29,8 MMDH contre 23,4 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (7,6 MMDH contre 4,4 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 27.734 MDH à fin septembre 2023 contre 24.129 MDH à fin septembre 2022, en hausse de 14,9% ou +3.605 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse de 3,6% des charges en intérêts de la dette intérieure (21.742 MDH contre 20.983 MDH) et de 90,5% de celles de la dette extérieure (5.992 MDH contre 3.146 MDH).

Compensation

A fin septembre 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 20.591 MDH contre 27.860 MDH, soit un recul de 26,1% ou -7.269 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 6.640 MDH contre 6.472 MDH, en hausse de 2,6% ou +168 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (6.586 MDH contre 6.277 MDH) en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1.295 MDH contre 369 MDH) et de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.930 MDH contre 5.616 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	6 277	9 332	6 586	70,6%	4,9%
Impôt sur les sociétés	369	631	1 295	205,2%	250,9%
Impôt sur le revenu	202	138	263	190,6%	30,2%
TVA intérieure	5 616	8 391	4 930	58,8%	-12,2%
Majorations de retard	90	162	98	60,5%	8,9%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	195	317	54	17,0%	-72,3%
Droits d'importation	22	29	15	51,7%	-31,8%
TIC prod. énergétiques	145	208	32	15,4%	-77,9%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	0	1		
TVA à l'importation	28	32	6	18,8%	-78,6%
Autres	0	48	0	0,0%	
TOTAL	6 472	9 649	6 640	68,8%	2,6%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin septembre 2023 a été positif de 6.206 MDH contre un solde ordinaire positif de 6.504 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

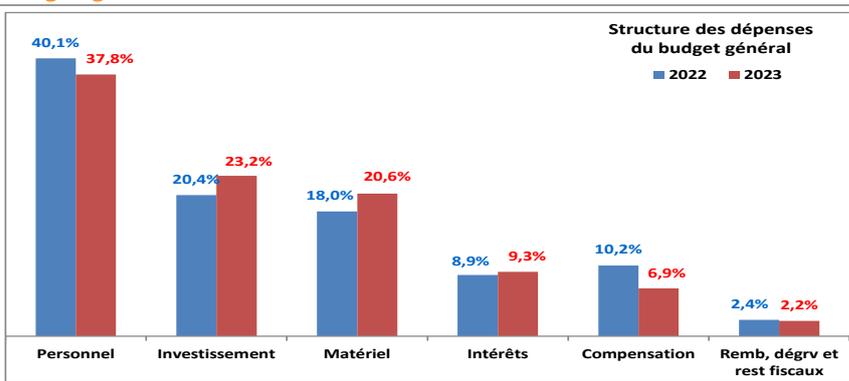
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 69,1 MMDH à fin septembre 2023 contre 55,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 24,3% ou +13,5 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 18,8% et des dépenses des charges communes de 31%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 23,3 MMDH contre 21,1 MMDH à fin septembre 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%
Investissement total :	55 597	106 027	69 108	65%	24,3%
1- Ministères	30 516	72 223	36 254	50%	18,8%
2- Charges communes :	25 081	33 804	32 854	97%	31,0%
- Concours divers	21 107	25 059	23 255	93%	10,2%
- Ristournes d'intérêts	182	220	181	82%	-0,5%
- Autres	3 792	8 525	9 418	110%	148,4%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin septembre 2022 et fin septembre 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 118,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 23,3 MMDH contre 21,1 MMDH à fin septembre 2022.

Les dépenses émises ont été de 91,9 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,4 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 26,8 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2023
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	
C.A.S	102 036	99 403	105 250	63 849	99 053	80 411	24 839
TVA des Coll.Terr.	27 747	37 608	28 498	23 736	37 608	24 069	4 429
Part régions (IS, IR, ...)	7 460	9 000	7 164	4 147	9 000	7 346	-182
I.N.D.H	2 744	3 600	2 822	2 482	3 600	1 837	985
Soutien prix. prd.alim.	292	600	302	0	600	0	302
F.S. Routier	2 530	2 700	2 698	1 698	2 700	2 191	507
F.D. Agricole	4 280	4 000	3 077	3 756	4 000	3 484	-407
Emploi domanial	18 701	1 500	10 146	3 483	1 500	10 223	-77
Lutte contre chômage	1 902	1 500	1 725	1 285	1 500	1 409	316
Dons des pays du CCG	380	350	636	216	0	376	260
Appui Cohés. Sociale	8 387	10 000	13 496	3 457	10 000	8 652	4 844
F.S. Habitat	1 648	2 000	1 504	1 900	2 000	1 809	-305
Gestion Covid-19	4 734	0	3	2 946	0	1 054	-1 051
Gestion effets séisme	0	0	10 241	0	0	0	10 241
Autres CAS	21 231	26 545	22 938	14 743	26 545	17 961	4 977
C. Dép. Dotation^(**)	13 630	10 801	13 465	11 524	10 801	10 399	3 066
Autres C.S.T	37	171	38	139	1 933	1 098	-1 060
TOTAL	115 703	110 375	118 753	75 512	111 787	91 908	26 845

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin septembre 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2.006 MDH contre 1.585 MDH à fin septembre 2022, en hausse de 26,6%.

Les dépenses ont été de 1.048 MDH à fin septembre 2023 contre 1.195 MDH un an auparavant, en baisse de 12,3%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
Exploitation :	491	0	909		85,1%
Recettes	1 462	2 017	1 848	92%	26,4%
Dépenses	971	2 017	939	47%	-3,3%
Equipement :	-101	0	49		
Recettes	123	283	158	56%	28,5%
Dépenses	224	283	109	39%	-51,3%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin septembre 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 80,3% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 75,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 65,2%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH				
	LF 2023	Septembre 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	293 221	235 394	80,3%	-57 827
1.1- Recettes fiscales :	264 923	203 248	76,7%	-61 675
Impôts directs	114 097	91 851	80,5%	-22 246
Impôt sur les sociétés	61 545	50 310	81,7%	-11 235
Impôt sur le revenu	48 069	38 943	81,0%	-9 126
Impôts indirects	119 821	85 499	71,4%	-34 322
TVA à l'intérieur	33 504	25 815	77,1%	-7 689
TVA à l'importation	54 249	37 431	69,0%	-16 818
Taxes intérieures de consommation	32 068	22 253	69,4%	-9 815
Droits de douane	15 048	10 589	70,4%	-4 459
Droits d'enregistrement et de timbre	15 957	15 309	95,9%	-648
1.2- Recettes non fiscales :	28 298	32 146	113,6%	3 848
Monopole et participations	19 464	10 363	53,2%	-9 101
Domaine	355	286	80,6%	-69
Autres recettes	8 479	21 497	253,5%	13 018
2- DEPENSES ORDINAIRES	302 106	229 188	75,9%	-72 918
2.1- Biens et services :	234 911	174 223	74,2%	-60 688
Personnel	155 794	112 740	72,4%	-43 054
Autres biens et services	79 117	61 483	77,7%	-17 634
2.2- Intérêts de la dette :	30 967	27 734	89,6%	-3 233
Intérieure	24 291	21 742	89,5%	-2 549
Extérieure	6 676	5 992	89,8%	-684
2.3- Compensation	26 580	20 591	77,5%	-5 989
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	9 648	6 640	68,8%	-3 008
3- INVESTISSEMENT	106 027	69 108	65,2%	-36 919

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 35,1 MMDH à fin septembre 2023 contre un déficit budgétaire de 8,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,8 MMDH à fin septembre 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une diminution de 10,7 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 45,8 MMDH contre un besoin de financement de 17 MMDH à fin septembre 2022 et d'un flux net positif de 30,9 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 6,7 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 14,9 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 10,3 MMDH à fin septembre 2022.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin septembre 2023, le financement extérieur net a été positif de 30,9 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 7,7 MMDH et les tirages ont été de 38,6 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international et 7,4 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 37,6 MMDH contre 15,2 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 3,8 MMDH contre une hausse de 1,7 MMDH à fin septembre 2022 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1.457 MDH contre 1.545 MMDH à fin septembre 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de septembre 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début octobre 2023, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 102,2 MMDH à fin septembre 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 3,8 MMDH.

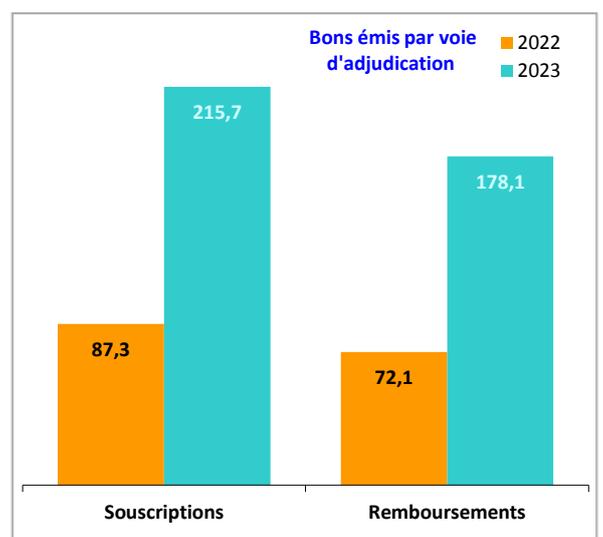
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,6 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 24 MMDH effectués en septembre 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en octobre 2023.

Dette intérieure

S'élevant à 708,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 37,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 215,7 MMDH et de remboursements pour 178,1 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 15,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 87,3 MMDH et de remboursements pour 72,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %
Adjudications	665 764	215 701	178 058	703 407	5,7%
32 jours	10 000,0	0,0	10 000,0	0	
13 semaines	12 177,8	28 313,9	39 221,1	1 271	
26 semaines	6 525,5	16 694,2	20 634,6	2 585	
52 semaines	18 770,6	32 690,3	16 385,6	35 075	
2 ans	72 201,4	60 477,2	32 147,6	100 531	
5 ans	173 764,0	14 627,6	44 970,3	143 421	
10 ans	133 851,0	28 570,1	14 698,8	147 722	
15 ans	122 719,1	26 519,2	0,0	149 238	
20 ans	78 383,8	5 677,0	0,0	84 061	
30 ans	37 371,1	2 131,1	0,0	39 502	
Autres	4 246	11 161	10 467	4 940	16,3%
Total	670 010	226 862	188 525	708 347	5,7%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin septembre 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 47,3 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
13 semaines	4 425,3	0,0
26 semaines	4 575,3	0,0
52 semaines	1 012,9	0,0
2 ans	7 468,1	12 465,4
5 ans	21 145,8	7 244,9
10 ans	8 683,5	13 014,8
15 ans	0,0	13 925,7
20 ans	0,0	1 020,6
30 ans	0,0	753,8
Total	47 310,9	48 425,2